



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

filière bois

Question écrite n° 119367

Texte de la question

M. François Loos interroge M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur le devenir des engagements pris par le Président de la République le 28 avril 2011 à Égletons, en faveur de la filière bois. En effet, à ce jour, en dépit des objectifs assignés par le chef de l'État pour la fin de l'année (remise à plat du système de soutien à la filière, mesures fiscales d'allègement, reversement à la filière d'une partie des crédits carbone...), il semble que le dossier n'ait pas avancé au plan interministériel. Il demande ce qu'il en est concrètement.

Données clés

Auteur : [M. François Loos](#)

Circonscription : Bas-Rhin (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119367

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2011, page 10695

Question retirée le : 29 novembre 2011 (Fin de mandat)